

Conseil municipal de Quistinic
séance du 23 mars 2022

Déclaration de Jean-Pierre Fouillé

Notre ami Denis Le Gal, conseiller municipal, a souhaité être exempté de cette séance du Conseil municipal, malgré son intérêt pour les questions mises à l'ordre du jour. Il juge que la sérénité nécessaire à un travail sérieux n'existe pas actuellement. Les deux élus minoritaires, qui siègent encore, le comprennent, eu égard aux incidents qui se sont déroulés en conseil ou en commission depuis le conseil du 23 février dernier.

Je rappelle que juste avant l'ouverture de la séance du dernier conseil municipal, et juste avant l'arrivée du maire, nous – Denis Le Gal et moi-même – avons été accueillis, ou plutôt cueillis à froid et par surprise par des agressions verbales proférées par un adjoint. Au cours de la séance qui a suivi, un conseiller a même parlé d'« injures ». J'ai protesté par une courte intervention liminaire, qui n'a pas été mentionnée dans le procès-verbal. Pêché véniel.

Mais cette attitude agressive a été répétée au cours de la commission qui dépouillait les propositions des habitants pour l'utilisation de l'ancienne école du Chat Perché. *Perseverare diabolicum est.*

Il faut en finir avec cette attitude qui mériterait, si elle se répétait, d'être qualifiée de harcèlement et qui s'attaque au droit à la liberté d'expression des élus minoritaires.

C'est d'autant plus inacceptable que l'agression fait suite aux propos qui nous ont été attribués et rapportés par le journal Ouest France, qui voulait donner la parole à l'Opposition sur le bilan des deux premières années de mandat, après l'avoir donnée au représentant de la Majorité. Au cours de la rencontre avec le journaliste, nous avons souligné les éléments positifs des années écoulées, avant d'exprimer quelques interrogations. Curieusement, ce n'est pas ce dernier point qui a créé « l'agacement », pour reprendre l'expression de monsieur le Maire, mais l'achèvement du chantier de l'école publique et le rappel de l'apport de la maire du précédent mandat et de son

adjoint aux travaux, Denis Le Gal. Trois années de travail, de réflexion, de consultations, de mise en œuvre. C'est ce même Denis Le Gal qui a continué à servir la commune en épaulant le nouveau responsable des travaux au cours de la dernière année du chantier. C'est ce travail conjoint qui a permis l'inauguration, dans les délais, de notre école par Sébastien Le Nezet, en octobre dernier.

Pour en revenir à la violence verbale dont nous avons été victimes, elle fait écho à quelques altercations collatérales plutôt inquiétantes. Dernièrement un agriculteur qui osait circuler sur une route vicinale en tracteur s'est vu menacer parce qu'il salissait la chaussée. La même aventure était arrivée à Denis il y a quelques années, pour la même raison, mais avec infiniment plus de délicatesse puisque seules les vaches avaient été menacées de ramasser du plomb. Mais c'est bien connu, les agriculteurs salissent tout !

En somme, si Alphonse Allais était encore vivant et s'il habitait à Quistinic, il proposerait probablement de déplacer les paysans, leurs vaches et leurs tracteurs en ville pour laisser la campagne à ceux qui n'ont pas à y travailler.

Pour notre part, nous affirmons qu'on ne peut fonctionner sans un minimum d'intelligence, de respect et de responsabilité. Nous mettons solennellement en garde contre ces comportements menaçants, soit dans la sphère du voisinage, soit dans la sphère de notre équipe municipale. Nous savons comment des paroles réitérées peuvent déboucher sur un passage à l'acte.

Et nous rappelons la responsabilité du Maire, responsable de la sécurité dans sa commune et responsable de l'équipe qu'il a constitué.